

Motion présentée par les personnels du lycée Chateaubriand de Rome

jeudi 16 novembre 2017

Les élus des personnels au Conseil d'établissement du lycée Chateaubriand de Rome dénoncent les choix budgétaires présentés ce jour. Ces choix font peser une lourde charge sur le lycée Chateaubriand de Rome tout comme sur l'Établissement public AEFÉ au niveau mondial, victime d'annulations de crédits à hauteur de 33M€ pour le budget 2017 en cours.

Sur l'ensemble du réseau :

- les **suppressions de postes de personnels détachés** (suppression programmée pour la rentrée 2018 de 80 postes d'expatriés et 100 postes de résidents , puis pour 2019 et 2020, de 66 postes d'expatriés et 100 postes de résidents chaque année) auront des conséquences graves sur l'encadrement pédagogique des établissements. Au-delà, elles toucheront par voie de conséquence l'ensemble des personnels et aggraveront la situation relative aux plafonds d'emploi. Au total, **ce seront donc 512 postes de titulaires supprimés sur 3 années**, soit un dixième des postes de détachés enseignants, alors que les syndicats au niveau national demandent depuis des années des ouvertures, pour répondre aux augmentations du nombre d'élèves dans le réseau.
- **La participation financière complémentaire** (assise sur les frais de scolarité) pour les EGD et conventionnés passera de 6 à 9 % en 2018, puis 7,5 % en 2019. Ces charges sont très lourdes et pourraient peser dans l'avenir sur les frais de scolarité, pénalisant encore plus les familles.
- **Aucune subvention** ne sera donnée aux établissements en 2018, sauf sur la sécurité et les protocoles pluriannuels d'investissement.

Le choix de la suppression de crédits et de la contrainte budgétaire n'est pas le nôtre. Ses conséquences contredisent les ambitions affichées d'un enseignement de qualité pour tous les élèves du réseau.

Pour notre établissement, la conséquence de ces mesures se traduit par :

- la suppression du poste d'EMCP2 de lettres classiques à la rentrée prochaine ;
- la fermeture éventuelle de postes de résidents qui deviendraient vacants en cours d'année.

Les élus au Conseil d'établissement du Lycée Chateaubriand de Rome, demandent au niveau de notre établissement le maintien du poste d'EMCP2 de lettres classiques et une révision des arbitrages budgétaires au niveau national.